

<u>Le « Challenge de l'Ouest »</u> Règlement 2024

<u>Article 1</u>: Pour la saison 2024 du championnat de France des Rallyes routiers, l'A.S.M.-A.C.O. et le C.O.R.R.C., organisateurs respectifs du Rallye de la Sarthe et du Rallye de Charente, reconduisent le « Challenge de l'Ouest » pour dynamiser la participation à leurs deux épreuves.

<u>Article 2-1</u>: Le « Challenge de l'Ouest » étant un challenge de promotion, il s'adresse <u>uniquement aux pilotes prenant une licence LJA</u>, quelle que soit leur provenance géographique.

<u>Article 2-2</u>: Un licencié LJA ne pourra cependant pas concourir à ce challenge s'il a intégré le Top20 du championnat de France des rallyes routiers par le passé.

<u>Article 3</u>: Les pilotes désirant être classés pour le « Challenge de l'Ouest » doivent participer au Rallye de la Sarthe (4 et 5 mai) <u>et</u> au Rallye de Charente (19 et 20 octobre).

Aucune inscription particulière n'est nécessaire.

<u>Article 4</u>: Toutes les catégories de machines du championnat sont réunies, il n'y a pas de classement spécifique par catégorie. Il n'y a pas non plus de différenciation entre les pilotes.

<u>Article 5 :</u> Attribution des points pour chacune des 4 étapes :

1 ^{er} : 25 pts	4e : 13 pts	7e: 9 pts	10e: 6 pts	13e: 3 pts	16e : 1 pt
2e: 20 pts	5º: 11 pts	8e : 8 pts	11e: 5 pts	14e: 2 pts	17e : 1 pt
3e : 16 pts	6e: 10 pts	9º : 7 pts	12e : 4 pts	15e: 1 pt	18° : 1 pt

NB: Tous les pilotes classés auront au moins 1 point.

<u>Article 6 :</u> Le classement des pilotes du « Challenge de l'Ouest » sera établi en

additionnant les points obtenus sur les quatre étapes des deux rallyes. En cas d'égalité, le meilleur classement au Scratch obtenu sur l'un des 2 rallyes sera pris en compte.

<u>Article 7.1</u>: Les 3 premiers pilotes du « Challenge de l'Ouest » seront récompensés par l'A.S.M.-A.C.O. et le C.O.R.R.C. lors de la cérémonie de remise des prix qui clôturera le Rallye de Charente le dimanche 20 octobre à Rouillac (16170).

Article 7.2 : Les récompenses prévues sont les suivantes :

Pour le 3°: 40 € de réduction au Rallye de la Sarthe 2025 ; 50 € de réduction au Rallye de Charente 2025 ; un billet d'entrée aux 24 heures du Mans moto 2024 ; 1 bouteille de Cognac ; 1 coupe

Pour le 2nd : 60 € de réduction au Rallye de la Sarthe 2025 ; 100 € de réduction au Rallye de Charente 2025 ; deux billets d'entrée aux 24 heures du Mans moto 2024 ; 1 bouteille de Cognac ; 1 coupe

Pour le 1er : 80 € de réduction au Rallye de la Sarthe 2025 ; 150 € de réduction au Rallye de Charente 2025 ; un stage d'initiation à la conduite du side-car INISIDE ; 1 bouteille de Cognac ; 1 coupe